

LE MOT DU MAIRE



En ce début d'année, permettez-moi de vous présenter tous mes Meilleurs Vœux pour cette Nouvelle Année 2015. Que chacun d'entre vous voit, l'accomplissement de ses projets et, pourquoi pas, de ses rêves.

J'ai une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont dans la peine, la solitude, ou la maladie. Que 2015 leur apporte également des motifs de réconfort et d'espérance. En mars dernier, vous m'avez fait cet immense honneur de me confier l'avenir de notre ville. Je m'étais engagé devant vous à œuvrer dans la proximité, au plus près de vos préoccupations. Avec de la rigueur, avec de la justesse, avec ces convictions qui me caractérisent, je respecterais mes engagements.

Nous avons la chance de vivre dans une commune à taille humaine où le lien social prend toute sa dimension. C'est pourquoi, nous devons tout mettre en œuvre pour le conserver tout en accueillant de la meilleure des façons possible celles et ceux qui ont décidé de nous rejoindre. Je profite de cette occasion pour leur souhaiter la bienvenue parmi nous, où nous espérons qu'ils auront plaisir à résider. Notre équipe a beaucoup travaillé, et nous pouvons être fiers de ce qui a déjà été entrepris pour répondre aux besoins des Espiranéens ; Mais si nous nous satisfaisions de ces réalisations, nous n'ignorons pas les défis qui nous attendent ! La nouvelle réforme a rendu nécessaire la réorganisation du temps scolaire, par la création d'activités périscolaires et extra-scolaires. Par ce biais, nous avons pu créer 13 postes d'animateurs pour du personnel d'Espira, à qui nous avons fait passer le BAFA, et

faire renaître de ses cendres, le Centre de Vacances Espiranéen qui était en sommeil. Cette nouvelle organisation du temps scolaire ne sera pas neutre pour les finances communales. Le conventionnement engagé pour la réorganisation du temps scolaire devrait se chiffrer à 120.000 € annuels. Nous avons acquis le logiciel e-enfance afin d'intensifier l'existant et développer le futur au niveau de la cantine et des activités périscolaires et extra scolaires. Cette année verra la Création du club des jeunes de 12 à 18 ans.

Conformément aux engagements que j'ai pris au cours de la campagne municipale, un processus de réorientation des missions de police au quotidien a été engagé. La consigne essentielle est de porter leurs efforts sur l'ilotage, c'est-à-dire une présence quotidienne dans les rues et quartiers, en relation avec les commerçants, les habitants et les comités d'intérêts locaux. Le monde associatif est, au même titre que le monde économique, un acteur indispensable de notre vie quotidienne. Chacun d'entre vous est un élément actif indispensable à notre communauté. L'addition de toutes vos énergies fait chaque jour des miracles et donne à notre cité sa singularité et sa qualité de vie.

En complément de ces actions concrètes réalisées ou en passe de l'être, j'ai demandé, de manière plus générale, à l'équipe municipale ainsi qu'aux services de la ville, de s'attacher à simplifier votre quotidien, d'être toujours à votre écoute et de multiplier leur présence sur le terrain.

...suite page suivante.



DANS CE NUMÉRO

- 1 ÉDITO DU MAIRE
- 2 ÉDITO DU MAIRE (suite)
- 2 PMCA - L'Agglo
- 2 TRAVAUX ROUTIERS
- 2 POLICE & SÉCURITÉ
- 2 "LE PERMIS PIÉTON"
- 2 COORDONNÉES ET ADRESSES EMAILS DES DIFFÉRENTS SERVICES
- 3 RÉUNION D'INFORMATION SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DE L'AGLY
- 3 STATISTIQUES 2014 SDIS66
- 3 BORNES DE PROPRIÉTÉ CANINE
- 4 LE CENTRE DE VACANCE ESPIRANÉEN
- 4 L'ASSOCIATION "ARTISANS & COMMERCANTS"

FLASH INFO

- Nous rappelons aux agriculteurs que les potences agricoles sont destinées à puiser de l'eau uniquement. Il est formellement interdit de nettoyer les machines sur ces sites. (Arrêté municipal n°2015/100 du 30/01/2015).
- Nous tenons à remercier M. Bernard CARAYOL "Traiteur" pour sa prestation de qualité lors de la journée du Téléthon 2014.

...suite :

En cette période de fragilité, nous n'avons pas le droit de compromettre le vivre ensemble ! Nous devons être vigilants. La crise économique, sociale, financière, qui secoue notre pays et à laquelle nous n'échappons pas, nous impose une maîtrise rigoureuse de nos dépenses et accélère la nécessaire mutation des collectivités locales. L'État baisse les contributions aux communes de façon drastique. Pour cette raison nous n'avons qu'une seule et unique feuille de route : moderniser et optimiser notre action quotidienne, pour ne rien sacrifier du Service Public. Le mot d'ordre que je donne à l'administration territoriale, est que chaque euro dépensé doit être un euro qui VOUS soit utile. Dans ce contexte économique et le projet de loi de finances, les conséquences sur l'investissement des Collectivités seront importantes. Toutefois, sachez que nous gardons le cap, nous l'avons identifié

et donc anticipé ces conditions disons « exceptionnelles » avec lesquelles nous devrions organiser nos objectifs financiers. Je ne peux pas terminer sans remercier les adjoints et les conseillers municipaux qui tous ensemble ont travaillé avec moi au fonctionnement de notre Commune, ainsi que le concours de certains administrés qui participent régulièrement aux commissions extra municipales. Il reste encore beaucoup à entreprendre ! J'ai à écrire avec vous tous les réussites et les succès de notre histoire collective. Je sais pouvoir compter sur votre soutien et votre sens de l'intérêt général pour traverser ensemble les bouleversements que nous allons affronter dans les prochains mois. Vous pouvez compter sur ma détermination la plus totale pour conduire la destinée de votre ville. Je mettrai tout mon cœur et toute mon énergie pour qu'ESPIRA demeure une ville où il fait bon vivre.



"Il est important d'apprendre à l'école des choses simples mais primordiales pour être en sécurité. Si vous n'avez pas eu le permis piéton, il ne faut pas se décourager : une nouvelle formation sera organisée pour obtenir ce permis et devenir quelqu'un de responsable en marchant dans la rue", ont expliqué Luc Hernandez et Paul Massé à une centaine d'élèves de CE2.



L'Agglo chez vous !

Nous vous avons informés que notre commune était représentée par **Maurice CRITG** et **Jacques GÉRARD** comme référents communaux auprès du Conseil de Suivi et d'Évaluation de l'Agenda 21 de Perpignan Méditerranée.

M. Maurice CRITG a travaillé à EDF-GDF d'abord au bas de l'échelle puis peu à peu a gravi des échelons et est devenu d'abord Conseiller Energies pour les professionnels et les communes puis uniquement pour les communes, gérant 8 départements de Midi Pyrénées.

M. Jacques GERARD a travaillé pendant 35 ans dans la même société de produits chimiques d'abord en qualité de commercial puis comme Directeur de Région.

Tous deux sont très sensibles à l'environnement et à ses problématiques. Ils ont souhaité s'engager afin de contribuer à développer la protection de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie et la valorisation de notre patrimoine. Nous vous tiendrons régulièrement au courant des initiatives qui seront prises et peut-être des réunions pourront être organisées afin de vous rencontrer et faire avec vous le point sur notre village. Par contre vous pouvez par un simple courrier déposé en mairie nous faire part de vos remarques et suggestions.

"L'environnement est l'affaire de tous".

POLICE & SÉCURITÉ



« Certains d'entre vous ont pu être destinataire ou avoir connaissance d'écrits portant atteinte à mon honneur et à ma probité et mettant en cause également des agents de la Ville. J'ai confiance en votre clairvoyance et je sais que nombreux ont été choqués par le caractère mensonger et virulent de tels propos. En ce qui me concerne, je n'entends pas polémiquer et donner davantage d'importance à leur auteur. Toutefois, je ne saurais laisser de tels mensonges sans réponse. C'est la raison pour laquelle j'ai saisi le Procureur de la République afin que leur auteur soit poursuivi. Je tenais à vous en informer et vous rappeler que c'est avec conscience, abnégation et sens de la mesure et de l'équité que je m'emploie à honorer les fonctions de Maire que vous avez bien voulu me confier »

Philippe FOURCADE.

En partenariat avec la Mairie, la Gendarmerie et la Sécurité routière, les écoliers ont acquis les réflexes qui sauvent la vie pour circuler à pied. Travail en classe avec les enseignants, mises en situation grâce au matériel pédagogique de l'association, évaluation...

Le permis piéton s'inscrit d'ailleurs dans le cadre de l'Attestation de première éducation à la route.

"Il permet aux élèves d'apprendre, au-delà des règles de circulation piétonne, le sens de la responsabilité individuelle grâce à un ensemble de précautions, de réflexes et d'astuces leur permettant d'assurer leur propre sécurité".

COORDONNÉES

27, RUE DU 4 SEPTEMBRE
ESPIRA DE L'AGLY (66600)
Standard : 04.68.64.17.53
Fax : 04.68.64.05.34
WWW.ESPIRA.COM

ADRESSES EMAILS DES SERVICES

contact@espira.com

dgs.espira.agly@orange.fr
comptabilité.espira@orange.fr
technique.espira@orange.fr
animation.espira@orange.fr
communication.espira@orange.fr
urbanisme.espira@orange.fr
etatcivil.espira@orange.fr
rh.espira@orange.fr
pm.espira@orange.fr
elections.espira@orange.fr
ecoles.espira@orange.fr



1^{ère} RÉUNION D'INFORMATION SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DE L'AGLY - MERCREDI 21 JANVIER 2015
 Responsables de différents services de la Préfecture - M. Philippe FOURCADE (Maire d'Espira de l'Agly) - Mme Josiane CHEVALIER (Préfète).

1^{ère} RÉUNION DE MME LA PRÉFÈTE ET DES MEMBRES DU SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DE L'AGLY LE MERCREDI 21 JANVIER.

Après les intempéries de fin Novembre, Madame la Préfète lors de sa visite à Espira de l'Agly s'était engagée à réunir les membres du syndicat mixte des bassins versants de l'agly en Janvier.

C'est devant une tres nombreuse assemblée de maires et élus que **Madame CHEVALIER** Préfète des Pyrénées Orientales a tenu sa promesse en nous faisant l'honneur d'organiser la 1ere réunion du syndicat à Espira de l'Agly : l'assemblée générale de ce nouveau syndicat unique (**SMBVA**), ayant eu lieu la veille. Son action principale étant dès la première année de réaliser son **Plan Actions** de **Prévention** et de **risques aux Inondations**

(PAPI). Cela permettra enfin dans l'avenir de pouvoir réaliser les travaux d'entretien de notre lit de rivière.

Madame la Préfète a présenté en compagnie des divers services de la Préfecture, de la DDTM, de la chambre d'agriculture et du SDIS66 le bilan des dernières inondations et les projets futurs qui seront mis en œuvre. **La sécurité des populations est notre priorité à tous.**



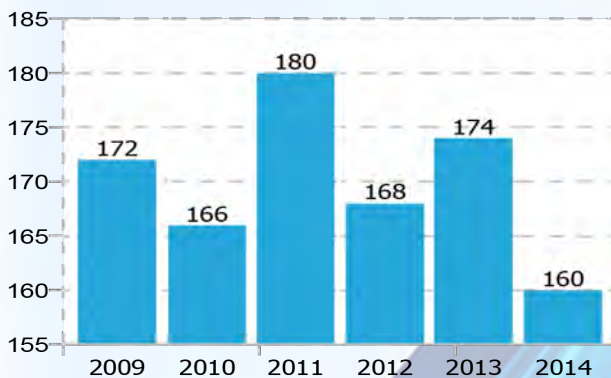
STATISTIQUES 2014 SDIS66 - FICHE COMMUNE ESPIRA DE L'AGLY.

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Population (INSEE) : 3449 hab. - Superficie : 27 Km² - Densité : 128 hab. / Km².

Nombre d'intervention pour 1000 hab. : **ESPIRA DE L'AGLY (46) - MOYENNE DÉPARTEMENTALE (73).**

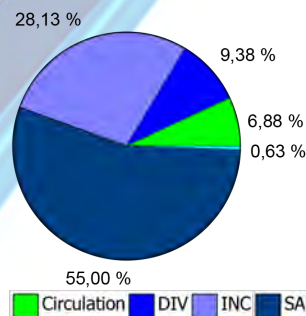
ÉVOLUTIONS DU NOMBRE D'INTERVENTIONS :



DÉTAILS ET DESCRIPTIFS :

Catégorie de sinistre	Famille de sinistre	Nb. interv.
Circulation	SECOURS ROUTIER	11
	Total Circulation	11
DIV	ÉVÈNEMENT MÉTÉOROLOGIQUE	6
	OPÉRATIONS DIVERSES	9
	Total DIV	15
INC	FEUX DE VÉGÉTAUX	35
	FEUX URBAINS	10
	Total INC	45
SAP	AUTRES ASSISTANCES A VICTIMES	13
	DÉPARTS RÉFLEXES	35
	INTERVENTIONS RÉGULÉES SAMU	40
	Total SAP	88
Techno	RISQUES TECHNO	1
	Total Techno	1
	TOTAL	160

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE :



Répartition des Interventions par catégorie de sinistre	Nb inter	Charge OPS (hommes x heures)
Circulation	11	68
DIV	15	78
INC	45	485
SAP	88	314
Techno	1	7
Total	160	951

BORNES DE PROPRETÉ CANINE



Nous recommandons et remercions tout propriétaire d'être responsable de son animal: d'éviter toute divagation et de le promener en laisse muni d'un sac afin de pouvoir enlever toute déjection de la voie publique.

A cet effet, des bornes de propreté canine sont placées aux endroits les plus «fréquentés» dans le village. Notre police municipale va informer, prévenir, donner un sac au cas où vous l'auriez oublié, mais ensuite verbaliser.

Cela fait partie du bien vivre ensemble.

"Notre priorité reste le bien-être, l'épanouissement des enfants par le biais de la scolarité et de l'accueil de loisirs"



Le Centre de Vacances Espiranéen

Notre centre de vacances fonctionne maintenant depuis septembre 2014. Dans le cadre de la mise en place des activités préconisées par la réforme des rythmes scolaires, la municipalité a souhaité déléguer cette compétence au CVE par le biais d'une convention.

TEMPS PÉRISCOLAIRE

Les activités périscolaires sont assurées par notre personnel actuel titulaire du BAFA ainsi que par les ATSEM pour l'Ecole Maternelle. Des associations locales et des particuliers se sont aussi investis dans l'animation de ces activités. Dans ce cadre nous avons la possibilité que 20 % des personnes ne soient pas titulaires du BAFA.

Il est évident que tout n'est pas parfait la première année et qu'au fil du temps le mode de fonctionnement sera amélioré.

La certitude pour toutes les familles c'est que nous maintiendrons toujours la même amplitude horaire d'accueil des enfants sur la journée soit de 7h30 à 18h30 et ce du lundi au vendredi. Cela ne change donc rien pour l'organisation des parents par rapport à leurs obligations professionnelles.

Notre priorité reste le bien-être, l'épanouissement des enfants par le biais de la scolarité et de l'accueil de loisirs.

Pour tout renseignement, Myriam MEYROUX - 04.68.64.17.53 - cve.espira.agly@gmail.com

TEMPS EXTRASCOLAIRE

Pour le Mercredi après la classe, nous avons mis en place un centre de loisirs. Les enfants seront pris en charge à partir de 12h00 par les animateurs et conduits à la cantine, puis occupés à des activités de loisirs.

Le prix de la journée avec la cantine est de 6€ à 10€ en fonction du quotient familial. Les inscriptions peuvent se faire d'une semaine sur l'autre.

Ce centre de loisirs fonctionne aussi pendant les petites et grandes vacances. Des activités diverses sont proposées comme la piscine par exemple. Les tarifs vont de 9€ à 15€ en fonction du quotient familial si l'inscription est à la journée et de 7€ à 13€ si inscription à la semaine (*repas inclus bien entendu*).

La municipalité espère et souhaite que de nombreux parents soient partie prenante du centre de loisirs. En effet si un plus grand nombre d'enfants y participent cela nous permettra de proposer des activités diverses plus importantes et pérenniser les emplois actuels voire même d'en créer de nouveaux. Nous comptons sur leur participation.



Les membres du Conseil d'Administration et du Bureau.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION "ARTISANS & COMMERCANTS"

Le vendredi 21 Janvier dernier, s'est tenue à la salle du Conseil Municipal, la première assemblée générale de l'association "Artisans & Commerçants". L'ordre du jour était la création de l'association, pour cela, la salle était comble de nombreux artisans et professionnels d'Espira de l'Agly.

Des représentants de la Chambre des Commerces et de l'Industrie ont assistés et animés l'assemblée. De nombreuses idées et projets ont été évoqués. Enfin, la nomination et éléction des membres du Conseil d'Administration et du bureau.

Le Conseil d'Administration : AVILA Frédéric - Artisan - (Electricité), BANYULS Guy - Agriculteur - (GAEC chez Roberte), BANYULS Stanislas - Artisan - (Stan peinture), BAUX Gilles - Artisan (B Gilles coiffeur), CAYROL Danielle - Vigneronne - (Domaine Cayrol), CHANTEAU Dominique - Artisan - (Chauffagiste), PUIGVERT Christine - Artisan - (Boris Froid Clim), COSTA Patrick - Artisan - (Électricité Roussillonnaise), EL HOURI Alla - Artisan - (Ferronnier), GUITARD Céline - Prestataire de services - (Officelya gestion), KLOUCHI Mohamed - Commerçant - (Le Stand Up), SANCHES Emmanuel Artisan - (Pisciniste SEPT), VALADIER Agnès - Artisan - (Bulle de beauté).

Dont les membres du bureau : BAUX Gilles (Président), GUITARD Céline (Secrétaire), VALADIER Agnès (Secrétaire-adjointe), COSTA Patrick (Trésorier), SANCHES Emmanuel (Trésorier-adjoint).